

Ci-dessous, le communiqué de la CNARELA :

Nous courons un risque grave : c'est que désormais les fonctionnaires soient traités par le pouvoir comme des instruments qui n'ont plus de droit de regard sur leurs missions, qui n'ont plus que le droit de se taire.

Nous fondant sur les valeurs républicaines de liberté d'opinion et d'expression, nous refusons le principe d'une obéissance imposée par la volonté gouvernementale, principe illustré par l'épreuve orale introduite dans la nouvelle organisation de tous les concours externes de l'Éducation nationale : « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » (Journal officiel du 6 janvier 2010). Une épreuve de cette nature, dont nul ne sait par qui ni comment elle sera sanctionnée, vise à mettre au pas les futurs fonctionnaires. Elle ouvre la porte à toutes les dérives autoritaristes et compromet gravement les libertés fondamentales.

Notre mise en garde n'est pas sans fondement ; elle est justifiée par le rappel à l'ordre et par la tentative d'intimidation opérées récemment par le Ministère de l'Éducation Nationale à l'encontre d'un Professeur d'université membre d'un jury de concours qui contestait la nouvelle organisation des concours de recrutement, pourtant également rejetée par la majeure partie des acteurs de l'École et de l'Université.

Sur cette affaire, on peut se reporter au site <http://www.fabula.org/actualites/ar...>

Accéder aux pétitions :

<http://www.petitiononline.com/azby1...>

<http://www.concours-capes.org/spip....>

Premiers signataires :

Raymond Aubrac, ancien Commissaire de la République Marc Buhot de Launay, chargé de recherche au CNRS  
Claude Calame, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales Jean-Claude Carrière,  
professeur émérite à l'Université de Toulouse 2-Le Mirail Michel Casevitz, professeur émérite à l'Université de  
Paris-Ouest Nanterre-La Défense Barbara Cassin, directrice de recherche au CNRS Eric Foulon , professeur à  
l'université de Toulouse2-le Mirail Dominique Goy-Blanquet, professeur émérite à l'Université de Picardie-Jules  
Verne Charlotte Herfray, maître de conférences honoraire, Université de Strasbourg Stéphane Hessel, ancien  
ambassadeur de France Pierre Judet de la Combe, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences  
Sociales Jean Lallot, maître de conférences honoraire à l'École Normale Supérieure (Ulm) Charles de  
Lamberterie, Professeur à l'Université de Paris IV, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes,  
Membre de l'Institut François Lissarrague, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales  
Sabine Luciani, professeur à l'Université Stendhal-Grenoble 3 Daniel Mortier, professeur à l'Université de Rouen,  
président de la 10e section du CNU (Conseil National des Universités) Aldo Naouri, pédiatre Didier Pralon,  
professeur émérite à l'Université de Provence Annie Schnapp-Gourbeillon, maître de conférences à l'Université  
de Paris VIII Alain Schnapp, professeur à l'Université de Paris1, Panthéon-Sorbonne, directeur général de  
l'Institut d'Histoire de l'Art ( INHA) Gérard Soulier, professeur émérite à l'Université de Picardie Jules Verne  
Pella Simon , professeur émérite à l'Université de Strasbourg Jean-Pierre Weill, Inspecteur Général de  
l'Éducation Nationale honoraire Heinz Wismann, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences  
Sociales